

# Politique Fiscale Groupe Sodexo

**Mai 2021**

Sodexo est le leader mondial des services pour améliorer la Qualité de Vie, facteur essentiel de performance des individus et des organisations. Présent dans 64 pays, Sodexo sert chaque jour 100 millions de consommateurs avec une offre unique de Services sur Site, de Services Avantages & Récompenses et de Services aux Particuliers et à Domicile. Sodexo propose à ses clients une offre intégrée de services, fruit de plus de 50 ans d'expérience : de la restauration à l'accueil, la propreté, l'entretien et la maintenance technique des matériels et des installations, des services et des programmes stimulant l'engagement des collaborateurs aux solutions simplifiant et optimisant la gestion des déplacements et des frais professionnels, jusqu'aux services d'aide à domicile, de crèches et de conciergerie.

La réussite et la performance de Sodexo reposent sur son indépendance, son modèle économique durable, ainsi que sur sa capacité à assurer le développement et l'engagement de ses 420 000 collaborateurs à travers le monde. Sodexo est membre des indices CAC Next 20, CAC 40 ESG, FTSE 4 Good et DJSI.

## Politique Fiscale du Groupe Sodexo

La politique fiscale du groupe vise à assurer une cohérence fiscale au niveau mondial et à garantir le paiement du juste montant d'impôts et taxes conformément aux réglementations fiscales locales en vigueur et à la substance de nos activités dans les différentes régions dans lesquelles nous opérons. Les valeurs fondamentales de Sodexo guident la façon dont nous menons nos activités, soutiennent la croissance économique et améliorent le développement social pour les communautés locales.

La fonction fiscale globale de Sodexo veille à ce qu'une approche cohérente soit appliquée aux questions fiscales dans tous les pays où le groupe opère.

## Conformité et structure de l'activité

Les activités de Sodexo sont soumises à un nombre important de taxes (principalement l'impôt sur les sociétés, les taxes sur les chiffres d'affaires, les taxes professionnelles, les cotisations employeur et les cotisations sociales) et nous collectons également des prélèvements pour le compte des autorités gouvernementales locales (taxes sur la valeur ajoutée, cotisations sociales, retenues à la source sur la rémunération des employés et autres retenues à la source).

En tant qu'entreprise citoyenne contribuant au financement des économies locales, Sodexo s'engage à agir avec intégrité et à payer sa juste part d'impôts dans les pays où le groupe opère. Nos positions fiscales sont fondées sur une interprétation raisonnable des lois applicables et sont pleinement alignées sur la substance de l'activité économique de nos activités locales.

Sodexo se doit également d'être efficace sur le plan financier afin de protéger sa compétitivité et de créer de la valeur à long terme pour ses actionnaires ; par conséquent, le groupe peut décider de choisir la structure la plus avantageuse sur le plan fiscal. Nous utiliserons parfois les incitations fiscales et/ou les exemptions offertes explicitement et légalement par les systèmes fiscaux locaux, qui servent l'objectif commercial global et qui sont conformes à la lettre et à l'esprit des lois fiscales applicables.

Sodexo n'utilise pas de juridictions non coopératives à des fins d'évitement fiscal. Le groupe s'engage à ne pas utiliser de structures fiscales sans substance commerciale et ne transfère pas la valeur créée vers des juridictions dites "paradis fiscaux".

## **Attitude à l'égard de la planification fiscale et acceptation du niveau de risque**

Nous avons une faible tolérance au risque fiscal et rejetons les opportunités fiscales qui ne sont pas en accord avec le Guide d'intégrité des affaires de Sodexo. Ainsi, le groupe ne soutient ni ne s'engage dans une planification fiscale agressive ou une évasion fiscale artificielle. Nous attendons de nos fournisseurs et partenaires commerciaux qu'ils respectent les mêmes normes d'éthique élevées.

Sodexo :

- effectuera toujours une évaluation des risques avant d'adopter une position fiscale ; toutefois, des interprétations divergentes de la part des autorités fiscales peuvent survenir et déclencher des litiges fiscaux ;
- s'assurera que chaque entité contrôlée ait une justification commerciale, opérationnelle ou financière solide et possède un niveau de substance suffisant ;
- encadrera la politique de prix de transfert pour les échanges intra-groupe de biens et de services sur une base de pleine concurrence, conformément aux normes internationales (par exemple, les principes directeurs de l'OCDE) ; ce principe est appliqué de manière cohérente dans l'ensemble du groupe et fait l'objet d'une documentation adéquate ;
- contrôlera la conformité fiscale dans les juridictions où Sodexo opère.

## **Gouvernance fiscale**

Toutes les positions et questions fiscales importantes sont régulièrement présentées par le Directeur Fiscal du groupe au Comité d'audit du groupe, qui rend compte au Conseil d'administration. La politique fiscale du groupe a été revue et approuvée par le Comité d'audit du groupe.

Notre politique et nos principes fiscaux s'appliquent à toutes les filiales contrôlées. Nos procédures internes garantissent que toutes les positions fiscales importantes sont signalées au Directeur Fiscal du groupe qui, le cas échéant, transmet les problèmes au Directeur Financier du groupe et au Comité d'audit. Nous offrons également aux employés la possibilité de soulever confidentiellement des questions préoccupantes auprès du Responsable de l'Éthique du groupe ou par le biais de la plateforme dédiée SpeakUp.

Les affaires fiscales sont gérées au quotidien par une équipe fiscale internationale pleinement qualifiée et qui suit régulièrement des formations afin de fournir des conseils techniques actualisés, de garantir un traitement fiscal approprié et de vérifier l'application du principe de pleine concurrence dans nos transactions intra-groupe.

## **Relations avec les autorités fiscales et transparence**

Le groupe s'engage dans des relations ouvertes et constructives avec les autorités fiscales afin de rechercher des solutions appropriées et de limiter les litiges inutiles. Il répond en temps utile aux demandes de renseignements des fonctionnaires fiscaux et suit les procédures et canaux établis pour toutes les interactions avec les autorités fiscales. Nous ne corrompons pas et n'inciterons pas de quelque manière que ce soit les fonctionnaires du fisc, les fonctionnaires du gouvernement ou les ministres dans le but d'obtenir des avantages fiscaux.

Sodexo cherche à anticiper l'impact sur ses activités des principaux changements de politiques fiscales et apporte une contribution commerciale constructive aux décideurs politiques par le biais d'associations professionnelles au niveau national, européen et de l'OCDE. Nous soutenons les initiatives visant à assurer la stabilité et la prévisibilité des réglementations fiscales et à accroître la sécurité juridique et l'équité pour les contribuables.

Chaque année, le groupe publie une explication détaillée de notre taux d'imposition effectif global ainsi qu'une liste détaillée de toutes les entités contrôlées, par pays, périmètre d'activité et pourcentage de détention. Pour les entités détenues directement par Sodexo SA, leur capital la valeur comptable des titres brute et nette, leur chiffre d'affaires et leur résultat net sont publiés dans notre Document de référence universel. Nous publions également dans ce document des informations sur les principaux litiges fiscaux en cours.

Dans un environnement international de plus en plus complexe, Sodexo attend des autorités gouvernementales qu'elles coopèrent en matière fiscale afin d'éviter ou de résoudre les cas de double imposition, de simplifier et d'harmoniser les systèmes fiscaux et de limiter la charge de conformité pour les entreprises.